

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE,
DE LA PECHE ET DE L'ALIMENTATION

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GABONAISE DE SECURITE ALIMENTAIRE *AMBO*

☎ / 011 44 21 33 ☒ 2735 Libreville

N° **000830** /MAEPA/SG/DG-AGASA/



Note

À

L'attention des Opérateurs économiques de la filière manioc

Il est porté à la connaissance des opérateurs économiques de la filière manioc que les entrepôts de stockage, les ateliers de transformation et les véhicules de transport du manioc roui et ses dérivés sont tenus de se mettre aux normes et de se faire agréer sur le plan sanitaire conformément aux dispositions de l'article 26 de l'arrêté n°020/MAEPA du 03 mai 2021 fixant les conditions sanitaires et d'hygiène applicables au transport, au conditionnement, au stockage et à la transformation du manioc et ses dérivés ainsi que de l'arrêté n° 008/MAEPA du 05 mars 2021 fixant les modalités de délivrance des agréments sanitaires en République Gabonaise. Le délai de mise en conformité est fixé au 02 novembre 2021.

A cet effet, les équipes techniques de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) vont poursuivre durant cette période, l'accompagnement des acteurs en vue de leur mise aux normes sanitaires.

En outre, les différents acteurs de ladite filière sont priés également de procéder dans les délais impartis par les textes en vigueur, à la régularisation de leur situation administrative auprès des services compétents de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI) en vue de l'obtention de la fiche circuit, élément indispensable à la constitution du dossier de demande de l'agrément sanitaire.

Passé ce délai, l'AGASA se réserve le droit de procéder aux sanctions administratives prévues par le corpus législatif et réglementaire en la matière.

Comptant sur votre franche collaboration habituelle, je vous prie d'agréer, **Mesdames/Messieurs**, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Libreville, le **01 OCT. 2021**

Le Directeur

Alia Maheva BONGU ONDIMBA

Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA)

Siège social situé à Batterie IV, immeuble Bel Espace 2 (face à l'école conventionnée Gros Bouquet I)
BP : 2735 Libreville (GABON) – Tél : 01 44 21 33 – E-mail : info@agasa.site